



Travailleurs et travailleuses de la construction : **Mobilisez-vous le 21 mai 2021 pour la Grève** **pour l'avenir !** **Ensemble, luttons pour une transition** **écologique socialement juste !**

Pour des nouveaux droits en termes de conditions de travail et de vie, de formation et de protection de la santé !

Le changement climatique est un enjeu fondamental, la jeunesse nous l'a rappelé avec force en descendant par millions dans les rues à travers le monde en 2019. En Suisse, cette jeunesse, consciente qu'il ne suffirait pas de faire la grève des cours pour changer la société, a approché les syndicats, persuadée que le soutien des travailleurs et travailleuses était essentielle dans cette lutte. Le SIT, convaincu de longues dates que les questions climatiques sont étroitement liées aux conditions de travail, s'est joint immédiatement au mouvement.

Climat et santé sur les chantiers

Ce changement climatique a des conséquences directes sur la santé mais également sur les conditions de travail en général. Vous êtes parmi les mieux placé-e-s pour le savoir ; vous qui êtes exposé-e-s à des conditions climatiques de plus en plus extrêmes, passant de périodes de grands froids à des épisodes caniculaires de plus en plus rudes.

Les conditions de travail sur les chantiers, déjà particulièrement difficiles, vont encore se dégrader si nous n'obtenons pas rapidement de nouvelles protections, telle qu'une solution contre les intempéries, exigées depuis des lustres par les travailleurs et les travailleuses de la construction mais systématiquement balayée par le patronat.

Le secteur de la construction en transition

La lutte contre le réchauffement climatique implique obligatoirement une transition écologique, énorme défi qui ne devra pas profiter au monde de la finance responsable de la débâcle que nous vivons mais à la collectivité toute entière.

La construction, la rénovation et l'exploitation des bâtiments sont responsables d'environ 30 % de toutes les émissions de CO₂ en Suisse, dont 40 % sont dues aux matériaux de construction utilisés et environ 60 % à l'exploitation ; environ 60 % de tous les systèmes de chauffage nouvellement installés sont encore basés sur des combustibles fossiles. Un des piliers de cette transition écologique est la rénovation thermique des bâtiments et des milliards de francs seront investis dans les secteurs de la construction pour atteindre les objectifs fixés.

Ces sommes colossales devront servir avant tout à la création de nouveaux emplois et des filières de formation permettant l'acquisition des connaissances nécessaires à l'exercice des nouveaux métiers créés.

GRANDE MANIFESTATION

VENDREDI 21 MAI 2021

16H RASSEMBLEMENT PLAINPALAIS

17H DÉPART CORTÈGE

QUELLES RENDICATIONS POUR LES SECTEURS DE LA CONSTRUCTION?



Les comités des secteurs de la construction du SIT se sont réunis pour plancher sur des revendications qui lient les questions climatiques à de nouveaux droits sur le plan de la protection de la santé mais également sur celui des conditions de travail :

- **Intempéries**
Créer des fonds « intempéries » pour protéger la santé des travailleurs et travailleurs et permettre l'arrêt de leurs activités en cas de conditions climatiques défavorables sans pertes de salaire ;
- **Formation**
Promouvoir, financer, et développer de nouvelles filières de formation, initiales et continues, adaptées à la transition écologique (connaissance des nouveaux matériaux et des nouvelles technologies etc.) permettant la création de nouveaux emplois et la réinsertion professionnelle ;
- **Sous-traitance**
Limiter la sous-traitance, source de multiplication des déplacements et de l'utilisation de véhicules ou de machines polluant-e-s, et réinternaliser au sein des entreprises toutes les activités qui pourraient techniquement et matériellement être effectuées en leur sein, telles que le coffrage, la pose de ferraille, le montage d'échafaudage, l'isolation, etc ;

- **Transports collectifs**
rationaliser l'organisation du transport du personnel entre les différents chantiers et lieux de travail en exigeant que les entreprises organisent des transports collectifs ;
- **Prise en charge transports publics**
Exiger la prise en charge par les patrons d'abonnement TPG ou CFF, via les indemnités dites de « panier » ;
- **Cantines d'entreprises**
Organiser des cantines d'entreprises mobiles pour les très grandes entreprises ;
- **Restauration durable sur les chantiers**
Élaborer des contrats de collaboration entre associations de la construction et de la restauration pour mettre sur pied un système de distribution de repas sur les chantiers labellisé durable, utilisant des produits locaux, un tel système pourrait permettre aux entreprises partenaires de gagner des points de pondération lors de soumissions pour des marchés publics.

Le 21 mai 2021 sera une étape importante, nous devons être nombreuses et nombreux afin mettre en marche une transition écologique socialement juste dans les secteurs de la construction.

**VENDREDI 21 MAI 2021, REJOINGEZ LE TRONÇON
DU SIT POUR UN AVENIR ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
DANS LES SECTEURS DE LA CONSTRUCTION**